

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Conseil, exécution et direction d'une intervention de restauration sur un bien culturel, comprenant l'étude préalable, le constat d'état, l'examen diagnostic, la proposition de traitement, la réalisation du traitement prescrit, la rédaction du rapport d'intervention et les préconisations élémentaires de conservation préventive ;
- Participation aux projets de restauration des collections au sein des institutions patrimoniales ;
- Intervention sur divers types d'objets patrimoniaux tels que les objets archéologiques, ethnographiques, d'art, les livres, les peintures sur tout support, les vitraux, les sculptures, les installations contemporaines...
  
- Conseil, exécution et direction d'une intervention de conservation préventive sur un bien culturel ou un ensemble d'objets désignés communément par « collection », visant à agir sur leur l'environnement par des mesures liées à des normes climatiques, à des prescriptions concernant l'éclairage, la manipulation, l'exposition, le stockage, le transport, etc.
- Constat d'état sanitaire, évaluation et gestion des risques encourus par les collections ;
- Mobilisation des ressources et animation des équipes de gestion des collections ;
- Pratique de l'inventaire, étude et participation aux mouvements des œuvres.
  
- Analyse critique du champ de la conservation-restauration, de ses acteurs institutionnels, des processus créatifs et des technologies artistiques ;
- Préparation à la méthodologie de la recherche dans le domaine de la transmission des objets patrimoniaux ;
- Expertise dans tout projet liant la matérialité des biens culturels et la signification des objets ;
- Conseil avec les/aux professionnels de la documentation, de conservation auprès d'institutions culturelles, de collectivités territoriales, de galeristes, de collectionneurs, d'amateurs d'art, d'antiquaires.

### 2. Référentiel de compétences

- Réaliser ou diriger une intervention de restauration sur un objet patrimonial ;
- Maîtriser les mesures curatives directes et savoir les appliquer (stabilisation, nettoyage, désinfection, consolidation, ...), les mesures esthétiques de restauration (nettoyage, traitement des parties lacunaires, ...) ;
- Appréhender les règles permettant de respecter l'authenticité des biens culturels, en préservant leurs matériaux originaux et les traces de leur histoire ;
- Maîtriser les techniques d'identification des matériaux originaux et interpréter les altérations et remaniements subis au cours du temps ;
- Maîtriser les principes de hiérarchisation des objectifs d'une intervention de restauration, justifier des compromis adoptés, estimer les risques encourus du fait de l'intervention.
  
- Evaluer la sensibilité des biens culturels à la dégradation ;
- Elaborer et mettre en œuvre un projet (planification, articulation, logistique et restitution des travaux selon les méthodes du management participatif) ;
- Mettre en place une procédure pour respecter l'authenticité des biens culturels, en préservant leurs matériaux originaux et les traces de leur histoire ;

## MASTER – "CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS"

- Maîtriser les techniques de diagnostic portant sur l'état d'altération, pronostiquer les risques encourus, proposer les interventions justifiées pour rétablir un meilleur état de conservation, dans le respect de leur authenticité
- Répondre à l'émergence des nouveaux modes de réception et d'intégration des disciplines de la conservation de biens culturels au sein des institutions et industries culturelles, et plus largement face à l'horizon interdisciplinaire actuel ;
- Comprendre les enjeux d'une discipline en constante actualisation ;
- Mettre l'accent sur les nécessités de relecture des schémas culturels actuels, accent qui appelle les savoirs et les savoir-faire liés à la matérialité des biens culturels et à leur signification, considérées comme consubstantielles.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

## MASTER – "CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS"

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.